

Mise en place d'un système de gestion de l'information au sein de la fondation Alliance Française

Janeth Vargas

▶ To cite this version:

Janeth Vargas. Mise en place d'un système de gestion de l'information au sein de la fondation Alliance Française. Sciences de l'information et de la communication. 2011. dumas-01698219

HAL Id: dumas-01698219 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01698219

Submitted on 1 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





Janeth Vargas

MASTER 2, MENTION ICCD

(Parcours IDEMM: Ingénierie documentaire, édition et médiation multimédia)

MÉMOIRE DE STAGE Mission effectuée du 28.05.2011 au 30.09.2011

À
LA FONDATION ALLIANCE FRANÇAISE
Paris

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION DE L'INFORMATION AU SEIN DE LA FONDATION ALLIANCE FRANÇAISE

Sous la direction de :

Mme T. AGNIESZKA (tuteur professionnel)

Mme. H. SIMONNET (responsable de stage)

Soutenu le 14 septembre de 2011 à l'UFR IDIST

Université Charles de Gaulle, Lille 3 (Campus Pont de Bois) BP 60 149, 59 653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Année Universitaire 2010 / 2011

REMERCIEMENTS

Je tiens ici à remercier toute l'équipe de la Fondation Alliance française de son accueil durant toute la durée du stage, ainsi que Mlle. Hélène Simonnet, pour m'avoir donné l'opportunité de faire le stage dans cette institution.

Je souhaite également témoigner ma gratitude à mon tuteur de stage, Mme Agnieszka Tona, pour son aide et ses conseils.

J'aimerais enfin remercier mes camarades de promotion du Master 2 pour m'avoir apporté leur soutien lorsque j'en ai eu besoin.

TABLE DE MATIERES

I. INTRODUCTION 4	
II. PRÉSENTATION DU CONTEXTE DU STAGE 7	
2.1 La Fondation Alliance française 7 2.2 Le Service d'Information, Documentation et Archives 14 2.3 Mission et problématique 15	
III. MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION DE L'INFORMATION A	ΑU
SEIN DE LA FONDATION ALLIANCE FRANÇAISE18	
3.1 Méthodologie	
2.1.1 État de l'art	
3.1.2 Analyse de l'existant	
3.1.2.1 Types de documents25	
3.1.2.2 Actuelle Base de données de la Fondation Alliance française26	
3.1.3 Analyse de besoins	
3.1.3.1 Profils d'utilisateurs	
3.1.3.2 Spécifications techniques	
3.2 Proposition(s) pour la mise en place d'un système de gestion de l'information45	
IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES48	
CONCLUSION50	
BILIOGRAPHIE52	
A nnovos	

I INTRODUCTION

À l'issue de notre deuxième année de Master ICCD¹, spécialité en Sciences de l'Information et du Document, parcours IDEMM², nous devons effectuer un stage de 4 à 6 mois au sein d'une entreprise afin de mettre en pratique les connaissances théoriques et pratiques acquises au cours de l'année universitaire.

J'ai donc choisi d'effectuer mon stage à la Fondation Alliance française qui grâce à mes expériences passées au Pérou, m'a donnée l'opportunité de travailler dans l'institution, notamment à l'Alliance française de Lima.

Cet organisme m'intéresse aux niveaux des échanges interculturels. En effet j'ai une attirance pour la culture et la langue françaises c'est pour cela que j'ai choisi d'étudier un master dans ce pays et de faire un stage dans cette prestigieuse institution.

Plusieurs missions m'ont été confiées à la Fondation Alliance française, plus spécifiquement, dans le service d'Information, Documentation et Archives.

La Fondation Alliance française est une institution reconnue d'utilité publique, riche d'un réseau de près de mille Alliances qui sont des associations de droit local. Les Alliances françaises, associations à but non lucratif, ont pour objectif de promouvoir la langue et la culture françaises à travers le monde. La Fondation coordonne la bonne gouvernance des Alliances françaises, elle dispose d'experts organisés par zones géographiques, capables de réagir et de conseiller une Alliance française quand elle rencontre des difficultés. Elle est aussi en charge de reconnaître les nouvelles Alliances à travers des statuts.

C'est dans le service d'Information, Documentation et Archives que j'ai effectué mon stage pendant 5 mois. Ce service est responsable de la conservation des informations relatives à tout son réseau, ainsi qu'à la Fondation elle-même. Lorsqu'il en est fait la demande, les informations peuvent être communiquées au personnel de la Fondation, au réseau, aux étudiants ou encore aux chercheurs.

¹ Mention Information Communication Culture et Document

² Ingénierie documentaire, édition et médiation multimédia

Parmi les missions qui m'ont été confiées au sein de la Fondation, j'ai notamment participé à la veille des revues de presse hebdomadaires, c'est-à-dire, à l'alimentation presse de l'institution; et web invisible³ pour compléter le fonds documentaires et d'archives. J'ai également coopéré à un projet de la promotion du service d'Information, Documentation et Archives avec la élaboration des plaquettes de promotion; et, à la gestion de la photothèque à travers de la numérisation et les retouche des photos, missions au cours desquelles j'ai pu mettre en pratique les différents outils manipulés durant mon parcours universitaire tels que les logiciels Photoshop, Adobe Illustrator, entre autres.

Ma principale mission consistait à mettre en place un projet d'externalisation et l'amélioration de base de données et de la plateforme de travail en ligne, en extranet pour travailler avec le réseau des Alliances françaises. Avec l'évolution de cette nouvelle plateforme les objectifs de l'institution pourront être atteints et réalisés de manière plus efficace.

En autre : pour la partie événementielle, à travers de la création de nouveaux formulaires, il pourra améliorer l'organisation d'événements à travers l'inscription en ligne des participants ou permettra aux utilisateurs de rester informé avec le calendrier des nouveaux événements à venir.

Du point de vue administratif, cette plateforme pourra coordonner la situation actuelle de chaque Alliance grâce à des données, actualisées chaque année par le responsable de chaque Alliance et accessibles à toutes les Alliances du réseau.

Enfin au niveau de la communication, le personnel de la Fondation pourra rester en contact avec le réseau à travers d'un forum en ligne.

Actuellement la Fondation fonctionne avec une base de données, mais les Alliances françaises se développent jour après jour, il est donc nécessaire de faire évoluer cet outil de communication en adéquation avec le développement de l'institution.

³ La méthodologie de travail sur le web invisible a consisté en la recherche d'information en ligne liées à la Fondation Alliance française comme des anciens bulletins, de photos d'événements pendant la deuxième guerre mondiale, entre autres, qui n-ont pas été accessibles via les moteurs de recherche classiques généralistes comme Google ou Yahoo.

Ce mémoire vise à expliquer et partager le projet d'amélioration de la base de données documentaire de l'institution et de l'espace collaboratif en extranet.

Dans le chapitre II, nous présenterons le contexte dans lequel s'est effectué le stage, c'est-àdire, la description du fonctionnement de la Fondation Alliance française, plus spécifiquemente celle du service d'Information, Documentation et Archives.

Enfin, nous aborderons dans le chapitre III, le projet à réaliser et les améliorations technologiques à apporter à la plateforme de travail de l'institution. Nous commencerons en expliquant la méthodologie, l'état de l'art, avec l'analyse de l'existant et les besoins du personnel de la Fondation Alliance française pour après, proposer la mise en place d'un nouveau système de gestion des données.

PRÉSENTATION DU CONTEXTE DU STAGE

2.1 La Fondation Alliance française

2.1.1 Création de la Alliance française et apparition de la Fondation Alliance française

L'Alliance française a été créée en 1883 avec l'appui d'un comité comprenant de nombreuses personnalités comme Ferdinand de Lesseps, Louis Pasteur, Ernest Renan, Jules Verne et Armand Colin, etc. avec pour objectif de diffuser et de renforcer la culture française à l'étranger.

Aujourd'hui après plus d'un siècle de création (128 ans), l'Alliance française compte trois missions fondamentales qui sont, de proposer des cours de français en France et dans le monde entier à tout type de public, de diffuser la culturelle française et les cultures francophones et de favoriser la diversité culturelle en faisant la promotion de la langue et de la culture françaises.

Il existe actuellement près de mille Alliances françaises dans le monde ce qui représente aujourd'hui le premier réseau culturel mondial dans 136 pays sur les cinq continents (voir graphique N²1).

Ce réseau est coordonné et développé par la Fondation Alliance française. Elle est la référence morale et juridique des Alliances. Elle est ainsi chargée de la création des nouvelles Alliances à travers le monde après approbation de ses statuts par le Conseil d'administration de la Fondation Alliance française.

2.1.2 Missions de la Fondation Alliance française

La Fondation Alliance française s'est donnée trois missions principales⁴:

Gouvernance des Alliances:

La Fondation Alliance française garantie la bonne gouvernance des Alliances. Elle dispose d'experts répartis par zones géographiques, capables d'orienter, de conseiller et de réagir quand une Alliance française se trouve en difficulté.

Assurer l'enseignement de la langue française:

La Fondation Alliance française remplit une mission d'intérêt général qui touche au domaine social, éducatif et culturel. Les Alliances françaises ont besoin d'aide pour accueillir un plus grand nombre d'étudiants; c'est grâce à l'appui financier de grands donateurs qu'il lui est possible de réaliser ses missions et de poursuivre son développement.

Promouvoir la diversité culturelle:

Les Alliances françaises font non seulement la promotion de la culture, elles diffusent et font connaître les cultures étrangères en France, mais aussi elles mettent à l'honneur la culture du pays qui les accueille à travers des différents événements, tels que des expositions d'art et des concerts de musique.

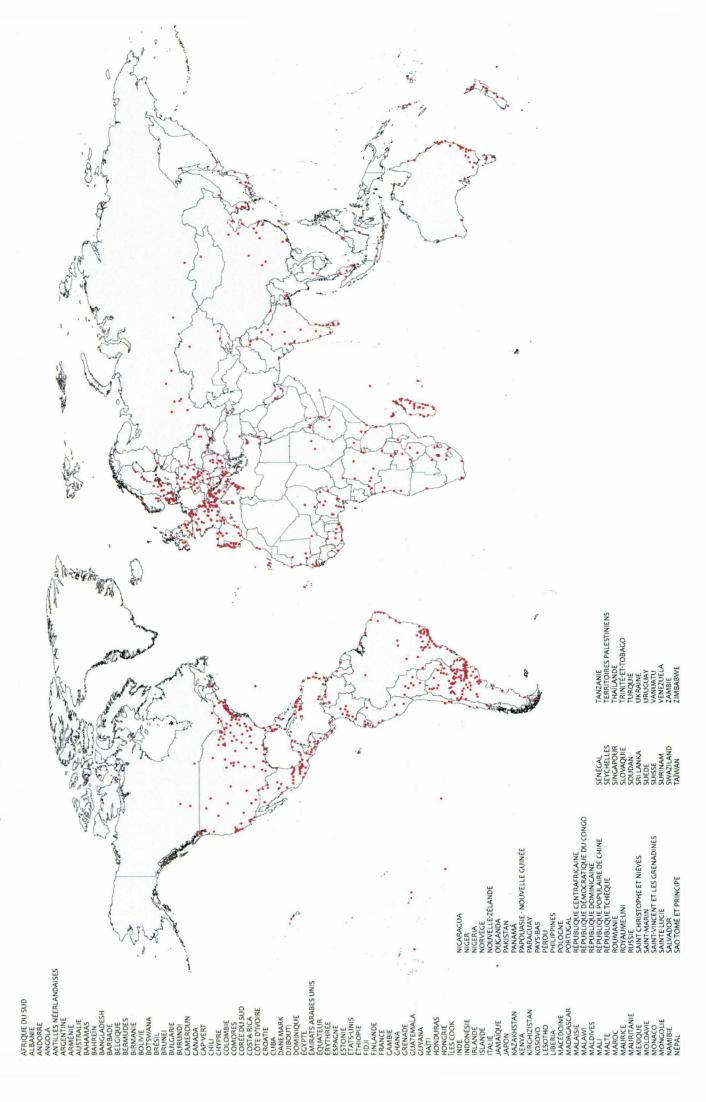
2.13 Organisation

Le Conseil d'Administration de la Fondation Alliance française

Le Conseil d'Administration de la Fondation se compose de seize membres lesquels sont repartis en quatre collèges élus:

⁴ Fondation Alliance française. L'alliance française. Paris, Kubis Print, 2010

Réseau des Alliances françaises



- Collège fondateurs: Il est composée de quatre membres: le Président de l'Alliance française de Paris Ile de France, ainsi que trois Présidents en exercice dans les Alliance françaises dans le monde.
- Collège membres de droit: Il est composée de quatre membres de droit: Le ministre de l'Intérieur, le Ministre d' Affaires Étrangères et Européennes, un Secrétaire perpétuel de l'Académie française, un Secrétaire Général de l'Organisation internationale de la Francophonie;
- Collège des personnalités qualifiées: ce troisième collège est composé de quatre personnalités qualifiées choisies pour leur compétence en matière culturelle, entre eux, l'ancien président-directeur général de TV5 Monde et un directeur général de société.
- Collège des amis de l'Alliance française: il est conformé par le Président du directoire du CIC, le président-directeur général du Cordon Bleu, la directrice générale de la Fondation Total et l'ancien président-directeur général du groupe Paribas

En plus, il compte un Président d'honneur de la Fondation Alliance française qui est l'actuel, Président de la République Nicolas Sarkozy.



Composition du CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 mai 2011

1 ^{er} collège : Collège des fondateurs
M. Jean-Pierre de LAUNOIT, président de l'Alliance française de Paris Ile-de-France
M. José Carlos GRUBISICH, président de l'Alliance française de São Paulo (Brésil)
M. Zaki NUSSEIBEH, président de l'Alliance française d'Abou Dabi
M. Pierre TARABBIA, président de l'Alliance française de Toulouse
2 ^{ème} collège : Collège des membres de droit
M. le ministre de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des collectivités territoriales
M. le ministre des Affaires étrangères et européennes
M. le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie
(M. Abdou DIOUF)
Mme le secrétaire perpétuel de l'Académie française
(Mme Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE)
3 ^{ème} collège : Collège des personnalités qualifiées
M. François BONNEMAIN, ancien président de TV5 Monde
M. Erik ORSENNA, écrivain, académicien
M. Bernard PIVOT, journaliste
M. Jean-Luc SCHILLING, directeur général de société
4 ^{ème} collège : Collège des amis de l'Alliance française
M. le président du directoire du CIC
(M. Michel LUCAS)
M. le président-directeur général de TOTAL
(représenté par Mme Catherine FERRANT, directrice générale de la Fondation TOTAL)
M. le président-directeur général du CORDON BLEU
(M. André COINTREAU)
M. Pierre MOUSSA, ancien président-directeur général du groupe Paribas

Graphique N² 2

Conseil d'administration de la Fondation Alliance française

2.1.4 Organigramme

L'équipe de la Fondation Alliance française se compose de quatorze personnes divisées en deux catégories: le Comité de Direction, qui est compose par le Service Administratif, le Service de Communication et Développement, le Service de Ressources Humaines et par trois responsables de zones qui sont le Délégué d'Amérique du Nord et Océanie, le Délégué d'Asie et d'Europe et le Délégué d'Afrique et d'Amérique latine.

Le deuxième groupe est appellé « Fonction Support »; il est constitué par l'assistante du Secrétaire Général et du Président, par le service d'Information, Documentation et Archives, le service d'Accueil, par le service de Communication et Développement, par le service web et par le service Culturel.⁵

⁵Alliance française. VADE-MECUM du Directeur. Paris, 2010

Organigrame de la Fondation

Secreatire général

Jean Claude JACQ

		COMITE	DE DIRECTION	4	
Recrutement réseau Developpement RH	Service administratif	Communication Développement	Délégué Amerique du Nord et Oceanie	Délégué Asie et Europe	Délégué Afrique et Amérique Latine
Claire BALLES	Zahid CASSAM- CHENAI	Candice de Chayla	Isabelle MORIEUX	Anne-Garance PRIMEL	Pierre RIVRON

FONCTIONS SUPPORT

Présidence et Secretariat général	Documentation et Information	Accueil et Sécretariat	Communication Developpement		Chargé de Communication	Dossiers Culturels
Martine	Hélène	Sabrina	Sylvia	Florence	Marie	L aurence
FLAGEUL	SIMONNET	LYAZID	ALEX	CASTEL	GARINO	LALATONNE

Graphique N² 3

Organigramme de la Fondation Alliance française

2.2 Le service Information, Documentation et Archives

Le service d'Information, Documentation et Archives (SID) a été crée en janvier 2000 sous la Direction des relations internationales de l'Alliance française de Paris. Le SID gère l'Information, la Documentation et les Archives de la Fondation Alliance française mais surtout celle des Alliances françaises dans le monde depuis 1883.

Il contient un ensemble de documents conçus par les Alliances françaises entre 1883 et 2002, des documents qui proviennent de la communication de la Fondation Alliance française avec les différentes Alliances françaises et de leurs partenaires. L'information est gérée, collectée et diffusée par le SID.

2.2.1 Types de documentation

Le Fonds Archives

Fonds de publication de l'Alliance française :

Il contient des documents à partir de 1883 à 1980 publiés par l'Alliance française de Paris. Ils se composent de Bulletins et Revues de l'Alliance française et des Bulletins pédagogiques.

Le Fonds Russe:

Il contient des documents à partir de 1883 à 1940. Ce fonds a été récupéré par l'armée rouge à Moscou après d'être volés par les nazis pendant la seconde guerre mondiale

• Les archives de Fleurus:

Il contient les informations sur les Alliances de 1947 à 2002, il contient principalement des rapports, immobiliers, de correspondances, des documents comptables, des informations sur les activités culturelles, pédagogiques des Alliances du monde.

Fonds Info-Doc :

Ce sont des documents récents, à partir 2003 en version papier et en version numérique. Ces données sont uniquement consultables par les membres de la Fondation.

2.2.2 Les usagers

Le fonds est accessible aux usagers suivants:

Le personnel de la Fondation :

Le personnel qui travaille à la Fondation Alliance française est composé de 14 personnes et de trois stagiaires. Le fonds récent permet d'optimiser l'information entre le réseau et l'organisme.

Le personnel en mouvement :

Le service d'Information, Documentation et Archives met à disposition l'information nécessaire aux nouveaux partants⁶ dans le réseau mondial des Alliances françaises.

Etudiants / Chercheurs

Dans le cadre de thèses ou de travaux de publication, les étudiants et chercheurs peuvent consulter le service d'archives de la Fondation à titre gracieux après en avoir formuler la demande.

2.2.3 Les missions

La principale mission du service d'Information, Documentation et Archives est de « conserver et communiquer l'information relative aux Alliances françaises ».

Afin d'assurer la bonne diffusion de l'information, le service a recours à différentes pratiques documentaires afin de conserver des documents et de les mettre à disposition des utilisateurs. Pour les missions expliquées, le Service d'Information, Documentation et Archives a été chargé de réfléchir à l'amélioration de la plateforme de travail collaborative en ligne.

2.3 Mission et Problématique

La Fondation Alliance française est une organisation qui a pour mission de transmettre et partager de nombreux flux d'information vers le réseau des Alliances françaises du monde. Elle compte prés de mille Alliances françaises dans plus de 130 pays.

Actuellement la Fondation travaille avec une base de données pour gérer quelques unes de ces informations mais cette base de données est insuffisante pour gérer la quantité de flux d'informations à transmettre. De ce fait, il est nécessaire d'améliorer la base existante afin de

⁶Les nouveaux partants sont des expatriés pendants deux ou quatre ans nommés soit par le Ministère des Affaires Étrangères, soit par le Ministère d'Éducation Nationale et par la Fondation Alliance française. Ils peuvent être soit directeurs, soit chargé de mission culturelle ou responsable pédagogique ou encore médiathècaire.

mieux gérer le flux d'information, toute en réduisant les fautes de saisie durant le recopiage des données. Il est nécessaire de mettre en place une structure chargée de l'information dans tout le réseau des Alliances.

La conception de cette nouvelle plateforme en ligne visera à améliorer le travail de la Fondation Alliance française qui fonctionne comme « tête » de tout le réseau des Alliances.

La plateforme de travail est importante pour :

- La centralisation de l'information : elle doit permettre de centraliser l'information et son échange en ligne, de manière immédiate vers tous les réseaux des Alliances en éliminant ainsi le problème de la barrière géographique avec les Alliances et les Délégations générales.
- La communication et diffusion: cette plateforme devra faciliter la diffusion d'information administrative en ligne et la communication vers le réseau des Alliances. Elle proposera des outils qui vont faciliter la communication en ligne, comme, par exemple, le forum qui va permettre une meilleure communication entre le personnel de la Fondation et les responsables des Alliances.
- Le partage et le travail collaboratif : les principales informations administratives de toutes les Alliances seront disponibles en ligne et accessibles à tout le réseau de manière plus rapide et plus efficace.
- Le stockage : la base de données permettra l'alimentation en ligne de l'information. Les formulaires remplis en ligne arriveront de manière automatique et seront consultés à travers la base de données de l'institution via l'intranet
- Le droit d'accès: toute l'information que possède la Fondation Alliance française n'est pas accessible à tout le réseau. Cette option permettra de cibler l'information selon les besoins de chaque utilisateur, pour cela, on a identifié quatre profils d'utilisateurs pour limiter certains accès à la base. (Voir la partie « Profil d'utilisateurs »)

Au niveau administrateur, cette nouvelle plateforme aidera, entre autres, à mieux gérer l'information en améliorant la correction des erreurs, les révisions et les modifications du contenu de la base et le stockage sécurisé en ligne des documents. La base de données sera ainsi rendue plus fiable.

Ш

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE GESTION DE L'INFORMATION AU SEIN DE LA FONDATION ALLIANCE FRANÇAISE

3.1 Méthodologie

Le travail sera développé à travers une analyse descriptive et la collecte d'informations de :

- La situation actuelle du Service d'Information, Documentation et Archives afin d'examiner les problèmes et contraintes ou les limites rencontrés dans ce service.
- Les besoins du personnel de la Fondation Alliance française par rapport à l'amélioration de la base de données et la plateforme de travail en ligne.
- La recherche des principaux projets de bases de données et plateformes de travail collaboratif en ligne lesquelles seront considérées comme modèle de base expérimental afin de mieux nous orienter. Par rapport à un plan de travail, voir annexe. Plan de travail
- Analyse comparative entre différents systèmes proposés dans le marché, ses avantages et inconvénients afin de déterminer les plus approprié.

3.1.1 État de l'art

Dans cette partie, je voudrais citer les informations cherchées à travers les différents types de base de données qui existent dans le marché et aussi, montrer divers exemples des projets similaires dans diverses institutions françaises.

En primer lieu, voici quelques définitions techniques indispensables.

- Plateforme de Travail

Une plateforme de travail «c'est un espace numérique de travail désigne un dispositif global fournissant à un usager un point d'accès à travers les réseaux à l'ensemble des ressources et

des services numériques en rapport avec son activité. Il est un point d'entrée pour accéder au système d'information de l'établissement ou de l'école ».⁷

Une seconde définition : c'est le service en ligne accessible depuis n'importe quel navigateur connecté à l'Internet qui assemble les services numériques adaptés aux catégories d'utilisateurs : s'informer, produire des informations, consulter des ressources, organiser son travail, communiquer, travailler seul ou en groupe, apprendre, accompagner la scolarité de ses enfants, etc.

- Intranet et Extranet: le concept d'Intranet permet à une entreprise de déployer, pour son personnel, des applications et des outils utilisant les protocoles d'Internet. Un Intranet s'appuie sur l'infrastructure du réseau de l'entreprise et propose à ses membres des services semblables à ceux d'Internet mais inaccessibles de l'extérieur. Lorsque l'entreprise est installée sur plusieurs lieux géographiques, l'Intranet doit protéger ses liaisons inter-sites contre les intrusions. On parle d'Extranet lorsque l'entreprise échange de façon sécurisée avec ses fournisseurs, ses partenaires ou ses clients, des informations à l'aide des protocoles d'Internet. Un extranet est en fait une généralisation de l'intranet. »⁸
- Base de Données: c'est un lot d'informations stockées dans un dispositif informatique. Les technologies existantes permettent d'organiser et de structurer la base de données de manière à pouvoir facilement manipuler le contenu et stocker efficacement de très grandes quantités d'informations.

3.1.1.1 Les outils de Gestion de bases données:

Il existe plusieurs outils de Gestion de bases données dans les marchés, entre les plus importants sont: Access, FileMaker, Oracle, Sybase, , PostgreSQL et MySQL., quelques unes sont open source et autres peuvent coûter plusieurs centaines de milliers d'euros , comme , par exemple, **Oracle, Sybase** destinés à stocker des millions d'enregistrements. Les deux premiers sont des serveurs propriétaires qui seulement fonctionnent avec l'installation d'un

⁷Ministère français de l'Éducation nationale. Une première définition issue du SDET. Récupéré le 18 juillet 2011 du site de l'auteur: :hftp://trf.education.gouv.fr/pub/educnet/chrgt/sdet/SDET_v2.0.pdf

⁸Enciclopedia Universalis. Internet: consulte le...http://www.universalis.fr/encyclopedie/internet-histoire/

⁹ Business Intelligence Lowdown: Top 10 Largest Databases in the World: la base de données de YouTube contient plus de 100 millions de vidéos.

logiciel sur le système. **PostgreSQL et MySQL.** sont gratuits mais ils demandent d'une bonne connaissance en programmation pour l'adapter selon la demande du client. ¹⁰

Analyses comparatif des outils de gestion de bases de données

NOM	DISPONIBILITE	LICENCE	VERSIO N	AVANTAGE	INCONVENIENT S
Acces	Windows	commerciale	2010	Très puissant et très ludique.	Mono-plateforme (MS Windows).
				Il contient une grande série d'outils de conversion de données.	N'implémente pas complètement les normes SQL.
				Quantité d'assistants dirigeant l'utilisateur vers une première solution.	
FileMaker	Windows, MacOSX	Commercial e	11	Simplicité, compatibilité Windows / Mac Solution tout en 1 : orienté RAD (il gère aussi bien les tables que les formulaires et les états) Incorpore un moteur de publication Web.	Pas de fonctionnalités évoluées (cluster, partitionnement, scheduler,). Pas de vue matérialisée. Pas d'ordonnanceur intégré. Pas de partitionnement.

 $^{^{10}\}mathrm{Celaia}.$ F. Quel SGBD choisir ?. Récupéré le 03 juillet 2011 du site de l'auteur : ftp://ftp-developpez.com/fadace/sgbdcmp/sgbdcmp.pdf

Oracle	Linux, Wndows, Unix, MacOSX	commerciale , gratuite dans sa version express	11 R2	Richesse fonctionnelle. Fonction d'audit évoluée. Architecture Multi- Générationelle (MGA) Services Web, support XML. Compression des données et des sauvegardes.	Réservé surtout a un usage professionnel dans le cadre de grosses bases de données et/ou de bases complexes . Moins accessible.
Sybase	Windows, Unix	commerciale	15,2	Stockage de données en colonnes. Possibilité d'exécuter des requêtes à la volées jusqu'à 100 fois plus rapidement qu'avec un SGBDR traditionnel.	
PostgreSQ L	Linux, Unix, MacOSX, Window	BSD et commerciale	9	Open source et gratuit. Fiable et simple d'utilisation. Très riche fonctionnelleme nt, notions d'héritage de tables, multitude de modules. Simple d'utilisation et d'administration . Héritage de tables.	Sauvegardes peu évoluées. Supporte les bases de moyenne importance. Pas d'ordonnanceur intégré. Pas de requêtes récursives.
MySQL	Linux, Windows, MacOSX, Unix, BSD, OS2	Gpl et commerciale	05/05/11	Solution très courante en hébergement	Ne supporte qu'une faible partie des

				public. Très bonne intégration dans l'environnement Apache/PHP. OpenSource, Facilité de déploiement et de prise en main. Plusieurs moteurs de stockage adaptés aux différentes problématiques, configurable au niveau table.	standards SQL-92. Support incomplet des triggers et procédures stockées. Assez peu de richesse fonctionnelle. Manque de robustesse avec de fortes volumétries. Pas d'héritage de table. Pas de sauvegarde constistante à chaud.
--	--	--	--	--	---

Il existe bien entendu d'autres SGBD, ils ont été considères les plus connus.

Sur le marché, de nombreux produits sont disponibles, certains sont proposés par des éditeurs établis de longue date, d'autres sont le fruit du travail de communautés de développeurs ou de nouvelles sociétés. Nous avons opté pour continuer la base en MySQL cal il propose de nombreux avantages si l'on se rapporte à notre expérience d'utilisation dans la dernière base de Données. Pour cela, nous avons opte pour l'amélioration de la base existante.

3.1.1.1.2 Projets similaires dans différents institutions de la France:

Plusieurs projets ont été appliqués dans les différentes entreprises publiques et privées à niveau mondial avec l'implantation des Bases de données et plateformes de travail collaboratif, ce qui permettre avoir des références par rapport aux expériences citées dans les projets. Ici, quelques exemples de différentes entreprises en France et en Espagne.

1. Étude pour un portail collaboratif du réseau des bibliothèques et médiathèques de l'Hérault et l'utilisation des nouvelles technologies à Pierres-Vives¹¹:

Il s'agit d'une étude pour un portail collaboratif intégrant une plateforme à destination des bénévoles et professionnels, membres du réseau de bibliothèques.

Le but est de faciliter l'accès à ces formations aux personnes qui ne peuvent pas les suivre en présentiel, par la mise en ligne du contenu. Le tout, dans une logique de « réseau social», en utilisant les outils du web 2.0 : wikis, blogs, forums, bases de connaissances et syndication de contenu.

2. Supervision des contributions dans un portail de travail collaboratif¹²:

Ce projet a été fait dans *Département l'Institut National des Télécommunications* situé à Évry, C'est un groupe des Écoles des Télécommunications d'ingénieurs et de management ainsi que des centres de recherches situés à Paris.

Le but est de construire un outil, qui s'intitule : «Supervision des contributions dans un portail de travail collaboratif», sur la plateforme de travail collaboratif PICOFORGE qui est un logiciel libre.

Cet outil a permis de connaître des informations synthétiques telles que le nombre de contributions, le nombre de lignes, le nombre de contributeurs. Il offre aussi la possibilité de représenter les relations entre les contributeurs.

3. Projet T1 Extranet¹³

L'entreprise RSSI est une grande entreprise mondialement connue dont le siège social est située en France, mais dont l'activité se trouve sur tous les continents.

Ils ont fait un grand projet de mise en place d'un serveur Web permettant à des intervenants extérieurs autorisés (filiales et partenaires) de se connecter et de pouvoir ainsi déposer ou venir chercher des documents multimédias concernant l'ensemble de vos produits. Cette plateforme donc facilite les échanges privilégiés entre l'entreprise et ses contacts extérieurs.

¹¹Étude pour un portail collaboratif du réseau des bibliothèques et médiathèques de l'Hérault et

Kergomard, J, L'utilisation des nouvelles technologies à Pierres-Vives. Récupéré le 03 juillet 2011 du site de l'auteur : http://jkergomard.free.fr/stage/rapport/rapport.pdf

¹²Bac, C. Supervision des contributions dans un

portail de travail collaboratif. Récupéré le 03 juillet 2011 du site: http://www2.ifi.auf.org/rapports/stages-promo11/stage-dao xuan sang.pdf

¹³Cherriere, N. Projet T1 Extranet. Récupéré le 03 juillet 2011 du site: http://www.montassier.fr/Site/Publication/Entrees/2011/1/20_Entree_1 files/Extranet.pdf

4. Projet d'élaboration d'une Base de Données sous le serveur MySQL : Cet projet a été réalisé dans l'entreprise Cervi, S.A., est l'une des entreprises plus importantes du secteur de distribution de câbles électriques de communication en l'Espagne.

Ils ont fait le design de la base de données et la création d'un système de gestion de bases de données accessibles à partir de la web de l'entreprise. Ils ont choisi le serveur MySQL, le serveur telnet, le serveur de ftp y le serveur des adresse mail.

5. Mise en œuvre d'une solution de filtrage d'accès Internet et de travail collaboratif¹⁴:

Le Lycée Sacré-coeur d'Angers possède un centre de formation par alternance sur la commune de Bouchemaine, les utilisateurs de ce centre ont eu la nécessité d'accéder à l'Internet de façon sécurisée et besoin d'une plateforme de travail collaboratif intégrant la messagerie électronique. Le projet a consisté en mettre en exploitation un serveur mandataire Internet sur le site du Lycée et d'incorporer à ce serveur un service de messagerie et de travail collaboratif.

6. Mise en place et utilisation d'une plateforme de travail collaboratif par internet¹⁵:

Ce projet effectué dans l'entreprise SPL Textile située en Ardèche, (créée en 2004 pour répondre aux difficultés des entreprises du textile). L'Association « Entreprises 26/07 Redéploiement » (SPL* Textile) a eu dès le départ comme objectif l'échange d'informations et la mutualisation de moyens entre ses adhérents.

Dans ce cadre, l'entreprise a créé un outil mutualisé offrant la possibilité d'intégrer une démarche de collaboration dans la stratégie de l'entreprise et son organisation.

7. Mise en place d'un extranet dans le cadre d'un réseau collaboratif¹⁶

Ce projet a été réalisé dans l'association Videomuseum avec l'objectif de permettre de réorganiser les processus communicationnels et d'améliorer la coordination de son réseau. Sa mise en place a permis un accroissement du volume des informations et une gestion plus dense des interactions entre les acteurs.

Loussouarn, M; Mise en oeuvre d'une solution de filtrage d'accès Internet et de travail collaboratif.
 Récupéré le 03 juillet 2011 du site: http://moravel.free.fr/documents/RapportStageLight.pdf
 Slideshare. Mise en place et utilisation d'une plateforme de travail collaboratif par Internet. Récupéré le 30 juillet 2011 du site: http://www.slideshare.net/fsimonnet/02-tmoignage-spl-textile-travail-collaboratif-v2

¹⁶ Giannecchini, M. Mise en place d'un extranet dans le cadre d'un réseau collaboratif. Récupéré le 30 juillet 2011 du site: http://memsic.ccsd.cnrs.fr/docs/00/33/49/45/PDF/mem 00000612.pdf

3.1.2 Analyse de l'existant

3.1.2.1 Types de documents

La Fondation Alliance française coordonne et développe tout le réseau des Alliances françaises. Afin de mener sa mission à bien, elle a besoin de récolter des informations suivantes :

- Information concernant la démarche qualité : il s'agit d'un référentiel de 200 indicateurs répartis en huit parties : pédagogie et enseignement, centre de ressources et documentation, communication/marketing et relation client, ressources humaines, gestion comptable et financière, locaux, gestion des activités culturelles et gouvernance. Ces éléments doivent être applicables à toutes les Alliances françaises dans le monde.
- Information concernant les statuts : chaque Alliance française du monde dispose de statuts qui sont validés par son Conseil d'Administration et qui doivent être en accord avec les statuts de la Fondation Alliance française. Ainsi, les Alliances françaises ont un statut qui doit à la fois s'adapter aux particularités de droit local et s'implanter dans le monde entier.
- Information concernant la professionnalisation: l'Alliance française prend grand soin de ces personnels des Alliances. Pour cette raison, les demandes de formation du réseau devraient être faites par le biais d'un formulaire en ligne.
- Information concernant les questionnaires des Alliances : le questionnaire contient de l'information générale et détaillée de chaque Alliance française, comme par exemple, le personnel, des données sur l'immobilier, les statuts, les coordonnées postales...Le questionnaire existe déjà dans la base de données actuelle.
- Information concernant le concours photo: chaque année, les Alliances françaises, via la Fondation Alliance française, organisent un concours de photos. Le concours est important et regroupe beaucoup de participants à travers le monde entier. La nouvelle plateforme devra faciliter les inscriptions et le suivi de ce concours.
- Information concernant le colloque: le colloque des Alliances françaises est organisé tous les ans par la Fondation Alliance française. Les informations portant sur le colloque concernent toutes les données liées à l'inscription et au suivi des participants

jusqu'au jour de l'événement. Elles sont récupérées grâce à un formulaire qui doit être rempli en ligne.

Ces différents types d'information devraient être récupérables via un formulaire à remplir disponible en ligne. Certains de ces formulaires existent déjà dans la base actuelle : les questionnaires des Alliances et du colloque. D'autres formulaires restent à créer : le questionnaire démarche qualité, le questionnaire statuts, le questionnaire professionnalisation et le questionnaire concours photo lesquels seraient alors accessibles à tout le réseau.

3.1.2.2 Actuelle base de données

La base de données, utilisée actuellement par la Fondation Alliance française, a pour but de gérer des informations générales concernant toutes les Alliances. Autrefois sur Filemaker, elle est depuis 2008 en MySQL. Ce système de gestion de base de données a été choisi pour les raisons suivantes¹:

 Le coût : MySQL est un logiciel open source, ce qui permettre d'économiser des frais de licence, de maintenance et d'assistance par rapport aux coûts des bases de données propriétaires.

La Fondation Alliance française ne dispose pas d'un important budget pour pouvoir le consacrer à l'acquisition d'un nouveau logiciel.

 Sécurité: MySQL est un logiciel largement utilisé, testé et installé actuellement dans nombreuses entreprises. Ce programme est mondialement reconnu, ce qui donne une confiance et une garantie nécessaires pour son implantation.

La Fondation possède, dans la base actuelle des données, des informations importantes et utiles pour les Responsables de Zones et les collaborateurs qui travaillent dans le réseau et demandent, de manière quotidienne, ces informations.

_

MySQL. The world's most popular open source database. Présentation du système de bases de données. MySQL. Récupéré le 18 juillet 2011 du site de l'auteur : http://dev.mysql.com/doc/refman/5.0/fr/whatis.html

- Multi-utilisateur: ce système peut permettre à plusieurs utilisateurs d'utiliser la base de données simultanément, tout en limitant les droits d'accès de chacun afin de garantir l'intégrité des données. L'accès à la base de données de la Fondation est autorisé seulement pour les membres de la Fondation (voir type et profils d'utilisateurs).
- Flexibilité: le système possède une facilité d'utilisation et une conception simple à manipuler. Il est possible de l'adapter en fonction des besoins de chaque entreprise. C'est un logiciel modulable.

Structure Actuelle de la Base (voir graphique dessus)

La Première partie de la base de données en MySQL est constituée:

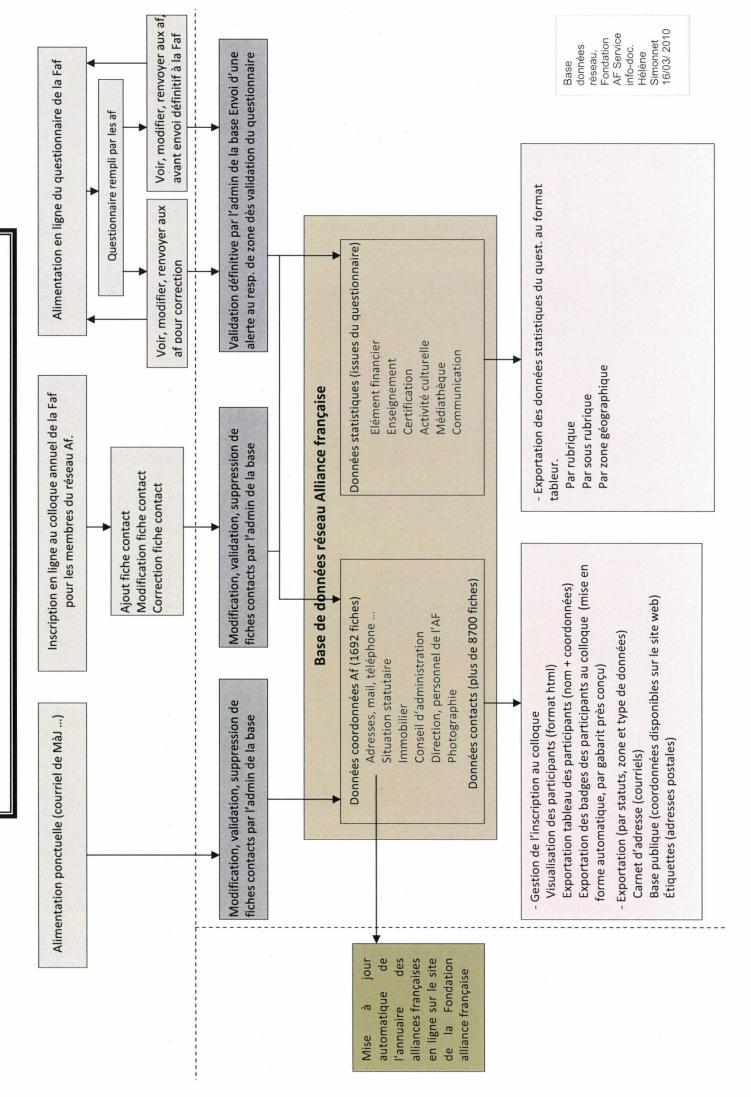
- Table Alliance française: c'est une table qui contient toute l'information qui a été remplie pour chaque Alliance (mise à jour par le questionnaire en ligne), d'information générale des Alliances actives (ouvertes) et des Alliances inactives (fermées, qui n'existent plus mais qui demeurent archivées). Pour l'identifier elle contient un numéro individuel qui est assigné de manière automatique à chaque Alliance française et des informations géographiques sur sa localisation. Ces données ont été importées de la précèdente base de données Filemaker.
- Chaque fiche contient :
- Coordonnées générales : des informations sur l'adresse, téléphone, courriels;

situation statutaire, coordonnées sur la date de création et approbation de l'Alliance par la Fondation Alliance française;

immobilier, des informations générales de l'immeuble : propriétaire/locataire, surface, nombre de classe...);

conseil d'administration, direction et personnel des Alliances; des informations sur son adresse personnel, téléphone portable, courriel;

בחוורנוחוווובווובווו חמשב מב מחווובבש ובשבממץ



photothèque, photos de façades de chaque Alliance française. Une partie de ce site est consultable en ligne par tout le publique sur le site de la Fondation.

- Fiche de Contact : des coordonnées de contact du Comité d'administration et de l'équipe de direction des Alliances françaises.
- Données statistiques (issues du questionnaire)

Élément financier, fonds provenant de donateurs, subvention de professionnalisation, subventions d'investissements d'immobilier. (voir graphique)

Enseignement, nombre étudiants cours de français, nombre d'inscription cours de français, nombre d'heures d'enseignements cours français.

Certification, nombre de candidats par type de certification.

Activité culturelle, programmation culturelle, festivals locaux, actions culturelles, budget culturel.

Médiathèque, budget annuel, surface, nombre d'employés, formation du responsable, nombre de prêts annuels...

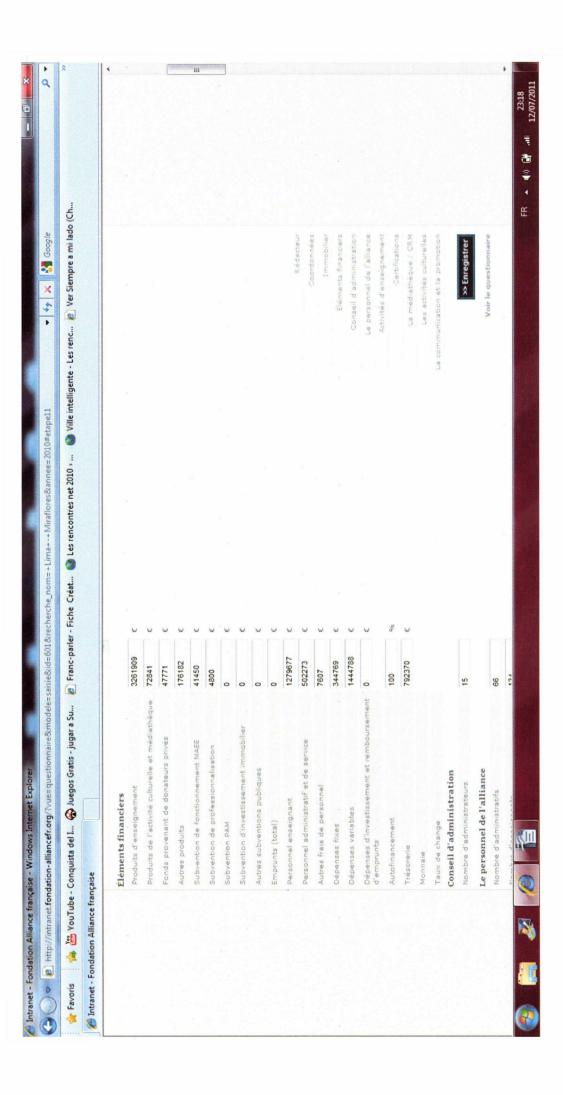
Communication, supports d'information, actions de promotion.

La Plateforme de travail

1. Gestion d'inscription au colloque : cet événement annuel gère les inscriptions de tout le réseau. Un formulaire en ligne est disponible aux Alliances en interne. Cela permet d'exporter les données comme le nombre de participants ou nombre d'inscrits aux ateliers et faire de manière automatique des badges et fiches de contact afin d'améliorer la communication avec les futurs participants.

2. Questionnaire: Il est ainsi divisé:

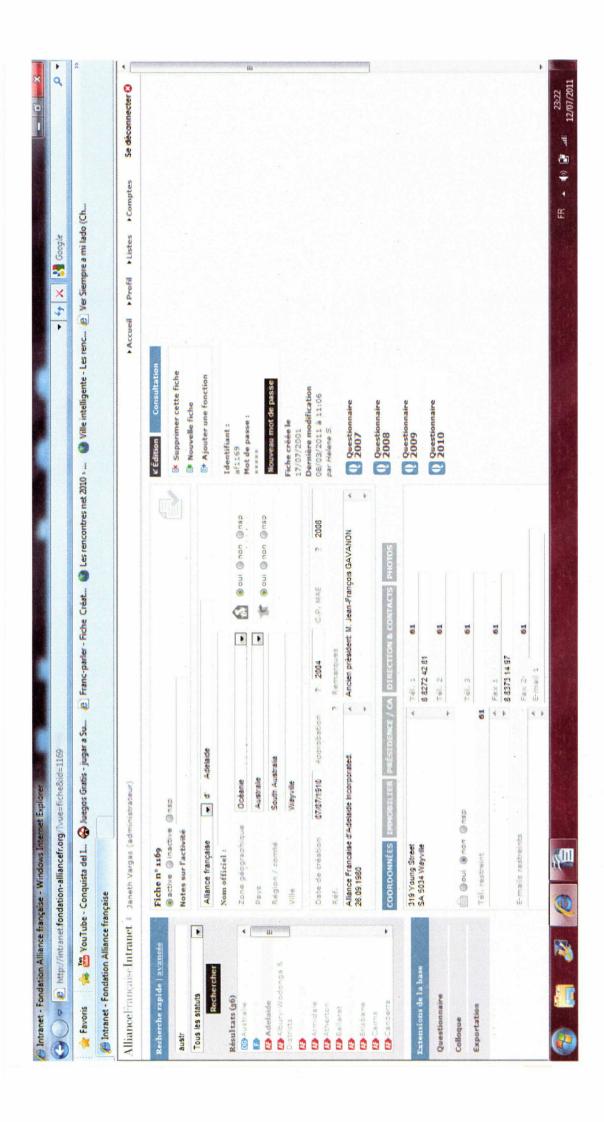
 Accueil: indicateurs sur le nombre d'Alliances françaises par an, les dernières Alliances françaises qui ont remplit le questionnaire et les fiches de contact modifiées.



Graphique N²3 Élément financie

- Statistiques : information financière des Alliances françaises, les activités d'enseignement, certifications et événements culturels. Il permet d'avoir une vue générale de l'activité des Alliances.
- Recherche et saisie de réponses: partie utilisée uniquement par l'administrateur de la base. Ce champ permettre de faire une recherche de questionnaire par année et de faire si nécessaire des modifications sur les champs.
- Champs du questionnaire : onglet lisible par l'administrateur de la base, qui permet de faire des modifications sur le contenu des champs du questionnaire.
- Exportation: cette partie est accessible au personnel de la Fondation.

 Cette fonction permet de consulter l'information par année des questionnaires, par zone géographique et par pays. Une exportation au format Excel est possible, selon de besoin de chaque utilisateur.
- Exportation des données statistiques du questionnaire: sous un format tableau. Il est possible le trier par rubriques ou bien par zones géographiques.



Graphique N² 2 Base de données actuel

3.1.3 Analyse de besoins :

Cette nouvelle évolution de la base de données actuelle doit permettre de stocker et faciliter la consultation des documents entre le réseau des Alliances et la Fondation. Les principales documents à partager sont : la démarche qualité, les statuts, la professionnalisation, les questionnaires des Alliances, le concours de photo et les inscriptions au colloque. (Voir détail dans la partie «Types de documents »).

Tout les documents seront accessibles en ligne en fonction du type d'utilisateur, à travers la consultation en extranet de la base par intermédiaire d'un nom d'utilisateur et mot de passe.

3.1.3.1 Profils d'utilisateurs

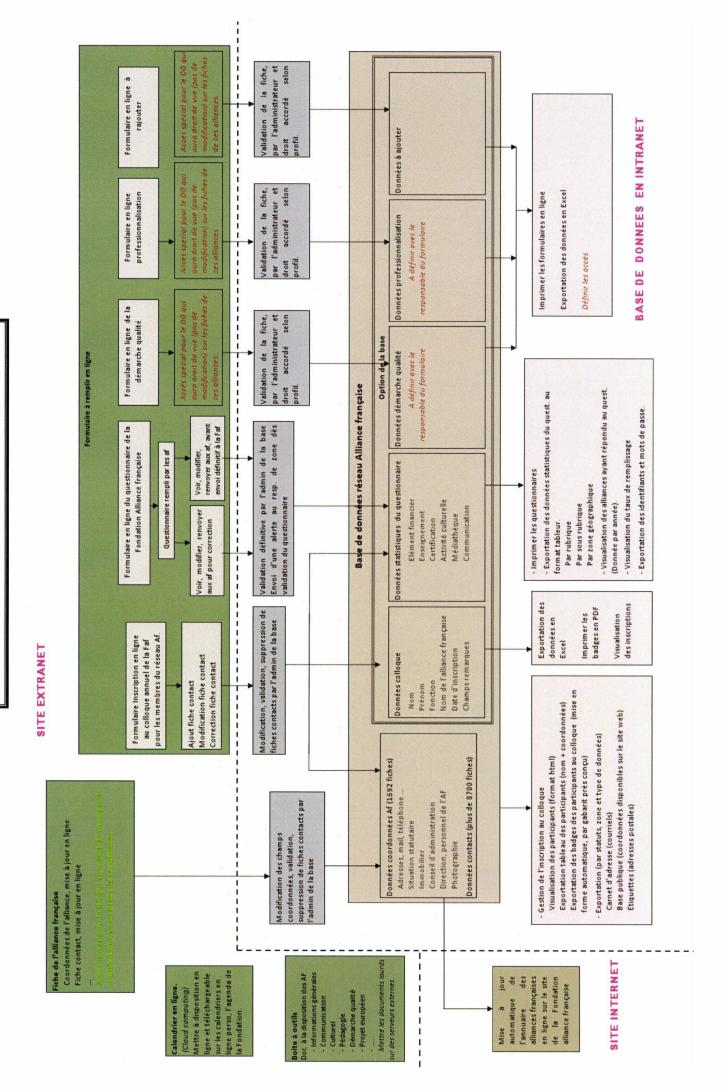
Les utilisateurs qui auront accès à la base de données seront les suivants:

- Délégués 18 : ce type d'utilisateur aura un accès particulier à certaines informations de la base de données qui ne seront pas accessibles à tous les utilisateurs :
- Accès aux questionnaires complet de toutes les années des Alliances françaises qui en ont la charge.
- Information accessible à travers la boite d'outils : il contiendra l'information complémentaire qui sera mise à leur disposition en ligne, par exemple sur la situation actuelle des Alliances, sur les référentiels de démarche de qualité, les projets, entre autres (voir spécifications techniques).
- Administrateur : cet utilisateur est chargé de gérer l'information et la structure de la base de données.
- Il autorise la validation de nouveaux questionnaires qui seront remplis pour les Alliances françaises, des modifications des champs mal remplis ou le remplissage des champs vides non remplis par les Alliances.
- Il doit mettre en ligne les fiches remplies une fois validées qui seront accessibles de manière automatique pour tout le réseau.

¹⁸ Le Délégué général représente la Fondation et coordonne les Alliances françaises dans un pays ou une zone géographique donné.e Il est nommé par le Conseil d'Administration sur proposition de la Fondation Alliance française. Il existe actuellement 38 Délégués généraux.

- Seul l'administrateur sera chargé de la modification ou de la suppression des données de la base, par exemple, des fiches ; et de la acceptation d'un nouvel accès avec la création de noms d'utilisateurs et de mots de passe.
- Responsable des Alliances: le personnel qui travaille dans chaque Alliance française, laquelle constitue une partie du réseau, aura un accès à la base de donnée en ligne, et donc aux informations de chaque Alliance comme celles de questionnaires alimentés par les Alliances françaises.
- Ils pourront consulter le calendrier des événements et ajouter des autres événements, comme par exemple de dates anniversaire des Alliances, lesquelles seront, avant d'être en ligne, validées par l'administrateur de la base.
- Il auront la possibilité de mettre à jour leur propre questionnaire dans la base des données actualisables, comme par exemple, le nom du nouveau directeur de l'Alliance.
- Ils peuvent, aussi, participer aux forum en communiquant directement avec la Fondation, leur poser des questions, ou encore se communiquer avec les autres Alliances françaises.
- Membre de la Fondation Alliance française : tout le personnel la Fondation Alliance française aura un accès à l'information de toutes les données mais seulement un administrateur de la base sera chargé de la modérer et de la modifier.
- Ils auront accès à tous les questionnaires remplis sur la démarche qualité, les statuts, tous les demandes de professionnalisation, les questionnaires, toutes les personnes inscrits au concours de photo et les participants au colloque.
- Ils auront aussi un droit d'accès aux informations accessibles aux délégués et responsables des Alliances mais ils ne auront pas les droits supplémentaires réservés à l'administrateur.

Fonctionnement de la plate forme de travail



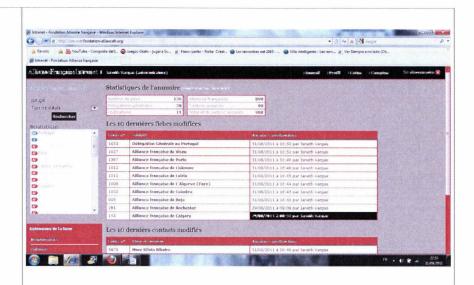
3.1.3.2 Spécifications techniques

PHP/Mysql	Cette solution est donc choisi, en plus puisque la dernière base
	de données, réalisée quelques temps avant avait, elle aussi, été
	réalisée en PHP/MySql et avait donné satisfaction. Elle permet
	d'associer une base de données ,à un navigateur tel que Internet
	Explorer ou Mozilla FireFox. Ainsi, à partir d'un navigateur, il
	est possible d'avoir accès à toutes les applications en
	PHP/MySql.
	Et, en plus, l'un comme l'autre sont gratuits, fiables, et très populaires.
Images	Il contiendra des images des façades de chaque Alliance
	française en format jpg avec une taille maxime de 1500 pixels
	lesquelles préciseront par l'effet double-clic ou loupe sur une
	photo l'agrandissement en pleine page.
	I as imposes manufacture assembles and development library
	Les images pourront être agrandies par double clic sur l'image
	ou élément loupe sur celle-ci.
Logo	L'image sera affiché en 150x145 pixels.
	A brown to honore character from the first control of the first control
	© From: (a) By Technic Complete act.
	AND THE PARTY OF T
	Alliance Française
	Nov. of Atlantical Nov. de passes. Video

Type de Police	La police de caractère voulue par les délégués des zones est de
	type Times New Roman, tel que l'exemple ci-dessus de la partie
	principal de la Base de données.
	Une seule police sera retenue, mais deux autres seront définies
	comme solution de remplacement (type Arial, Verdana)
Taille de police	Textes spécifiques :
	Le texte
	Le texte associé au sous-menu sera de taille 12 dans le corps du site et les rubriques en gras.
	Le texte du menu aura la taille 14, sera en gras et en minuscules, avec la première lettre majuscule.
	Le texte du contenu sera écrit à la taille 10 avec la première lettre majuscule.

Charte graphique

Cohérence	
	La base de données doit être cohérent avec l'identité de la
	Fondation Alliance française.
	Cette identité s'exprime principalement avec l'utilisation du
	colleur rouge, gris et blanche(voir la partie dessus nommée
	« couleurs »)



L'illustration ci-dessus présente les premiers éléments retenus par l'équipe de direction de la Fondation en format .ai en un fichier Zip.

Logo

Le logo de actuel de l'institution est représenté sur le principe de la charte graphique du site web. Il se compose des trois couleurs: Rouge, noir et gris.



La place du logo est définie dans la page d'accès a la base de données.

Couleurs

Les couleurs désirées qui doivent etre d'accord avec la charte graphique du site web sont les suivants :

- Blanc, Pour le fond, l'arrière plan du site
- Noir pour le logo et les grands titres
- Rouge, pour les éléments de navigation : petite croix pour fermer la fenêtre, petite icône pour montrer une Alliance française, ainsi que pour le texte
- Grise, Pour les boutons

Le bleu est une couleur indésirable pour le site.

Voici les Codes RVB des couleurs à mettre selon la charte graphique:

• Rouge: #FF0000



• Noir: #000000



• Blanc: #FFFFFF



• Gris: #D5CDCD

3.1.3.2.1 Étapes de réalisation du projet:

La réalisation du premier plan devait s'achever au mois septembre, mais pour les raisons évoquées dans la partie « Difficultés rencontrées » le délai est prolongé.

L'équipe projet se compose de deux personnes, Hélène Simonnet, Responsable du Service d'Information, Documentation et Archives et M. Zahid Cassam-Chenai responsable de la partie administrative avec l'appui de Janeth Vargas, stagiaire du Service d'Information, Documentation et Archives.

N	QUOI	QU	Ī		QUAND	
		Responsables	N°	Début	Fin	Durée
			Personnes			
1	Début du projet	Équipe projet	3	23/05/2011	03/06/2011	10j
	Première réunion:					
	– Définition, contenu et					
	possibilité d'interactivité de la					
	plateforme					
2	Premier proposition de	Équipe projet	3	06/06/2011	10/06/2011	5j
	structuration de base de					
	données					
3	Avenant au cahier de	Équipe projet	7	27/06/2011	15/07/11	15j
	charges	/ Délégués				
	- Rendez vous avec les	des zones /				
	Délégués des zones et	Secrétaire				
	Secrétaire général pour cibler	général				
	les attentes.					
	– Définition de paramètres a					
	inclure: Définition finale de					
	contenu et des technologies a					
	employer (audio, vidéo, teste,					
	visuel, graphiques, diaporama).					
	– Bilan des informations					
	collectées.					

- Recherche d'informations sur termes, - Recherche dans les différents types de logiciel, freewares, sharewares, libres et propriétaires Analyse des autres plateformes déjà existantes. 4 - Compte rendu de la réunion sur l'existant avec Délégués des zones et Secrétaire Général de la Fondation Alliance française. Cahier de Charges - Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et administration de la base. Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
- Recherche dans les différents types de logiciel, freewares, sharewares, libres et propriétaires Analyse des autres plateformes déjà existantes. 4 - Compte rendu de la réunion sur l'existant avec Délégués des zones et Secrétaire Général de la Fondation Alliance française. Cahier de Charges - Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
types de logiciel, freewares, sharewares, libres et propriétaires. - Analyse des autres plateformes déjà existantes. 4 - Compte rendu de la réunion sur l'existant avec Délégués des zones et Secrétaire Général de la Fondation Alliance française. Cahier de Charges - Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
sharewares, libres et propriétaires. - Analyse des autres plateformes déjà existantes. 4 - Compte rendu de la réunion sur l'existant avec Délégués des zones et Secrétaire Général de la Fondation Alliance française. Cahier de Charges - Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
propriétaires. - Analyse des autres plateformes déjà existantes. 4 - Compte rendu de la réunion sur l'existant avec Délégués des zones et Secrétaire Général de la Fondation Alliance française. Cahier de Charges - Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
- Analyse des autres plateformes déjà existantes. 4 - Compte rendu de la réunion sur l'existant avec Délégués des zones et Secrétaire Général de la Fondation Alliance française. Cahier de Charges - Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
plateformes déjà existantes. 4 — Compte rendu de la réunion sur l'existant avec Délégués des zones et Secrétaire Général de la Fondation Alliance française. Cahier de Charges — Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 — Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 18/07/2011 22/07/201 5j 1 1 1 22/07/2011 06/08/201 10j
4 - Compte rendu de la réunion sur l'existant avec Délégués des zones et Secrétaire Général de la Fondation Alliance française. Cahier de Charges - Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
sur l'existant avec Délégués des zones et Secrétaire Général de la Fondation Alliance française. Cahier de Charges - Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
des zones et Secrétaire Général de la Fondation Alliance française. Cahier de Charges - Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
Général de la Fondation Alliance française. Cahier de Charges Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 — Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
Alliance française. Cahier de Charges Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
Cahier de Charges - Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
 Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
 Réalisation du cahier de charges avec la présentation sommaire et définition du budget. Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
charges avec la présentation sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
sommaire et définition du budget. 5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
budget.
5 - Réflexion sur le serveur et Équipe projet 3 25/07/2011 06/08/201 10j
administration de la base.
6 Prise de contact avec des Équipe projet 3 12/09/2011 23/09/201 10j
prestataires potentiels et 1
rendez-vous avec eux afin de
connaître leurs prestations.
- Analyser et tester des
logiciels.
- Retour Cahier de charges:
Premier version.
Prise de notes sur les

		1	,		r	
	remarques.					
	 Création d'un maquette : 					
	Squelette du site.					
	Organisation du contenu,					
	structure et ergonomie de					
	l'interface.					
7	– Préparation du Cahier des	Équipe projet	3	26/09/2011	07/10/201	10j
	charges. Deuxième version				1	
8	 Présentation définitive et 	Équipe	7	10/10/2011	14/10/201	5j
	validation du Cahier de	projet /			1	
	charges pour le Secrétaire	Secrétaire				
	générale de la Fondation	Général /				
	Alliance française.	Délégués des				
	– Présentation du projet aux /	zones				
	Délégués des zones lors d'une					
	réunion					
9	- Choix du prestataire qui sera	Équipe	4	17/10/2011	28/10/201	10j
	chargé de la création de la	projet /			1	
	base.	Secrétaire				
		Général /				
10	Mis en production du projet	Équipe projet	3	31/10/2011	04/11/201	5j
	avec le prestataire.				1	

3.1.3.2.2 Calendrier envisagé

Mise en ligne	a mise en marche de la plateforme est prévue pour le mois de				
	janvier 2012. Elle contiendra alors toutes les fonctionnalités				
	précédemment qui seront définies dans le cahier de charges.				
	Le diagramme de Gantt du projet se trouve ci-dessous :				

l²	Nom de la Tache	Mai	Juin	Juillet			Aout	Septembre	octo	bre	Novembre
1	Début du projet										
	1	03/06/2011	10/06/11	15/07/2011	22/07/	2011	06/08/2011	23/09/2011	07/10/2011	28/10/11	04/11/2011
	Première réunion: Définition, contenu et possibilité d'interactivité de la plateforme.	AND THE STREET									
	Premier proposition de structuration de base de données		3331								
3	Avenant au cahier de charges			31.5							
	Rendez vous avec les Déléguées des zones et Secrétaire Général et			1							
	Définition de paramètres a inclure										
	Compte rendu de la réunion et réalisation du Cahier de Charges										
	Réflexion sur le serveur et administration de la base.										
Ī	Prise de contact avec des prestataires, premier version du Cahier de charges.										
	Préparation du Cahier des charges. Deuxième version								2.62		
	Présentation définitive et validation du Cahier de charges.										
	Choix du prestataire qui sera chargé de la création de la base.										
	Mis en production du projet avec le prestataire.										OF COLUMN

3.1.3.2.3 Budget

Le budget prévisionnel de notre amélioration de base de données se décompose de cette manière :

Description	Montant HT
1Modification sur l'interface du questionnaire	900;00 €
Création d'une interface permettant l'édition	
et la validation des questionnaires par les délégations	
générales.	
Création de profil d'utilisateurs	
2.Interface Intranet	
Interface de validation de réponses.	
 Possibilité d'exportation. 	i
Création de gabarits de mails automatiques	
lors de différents étapes de la validation.	
– Salon Forum	
- Calendrier	
Possibilité de recherche simple et avancée	
Total HT	900,00 €
TVA 19,6	176,40 €
Total TTC	1076?40 €

3.2 Proposition(s) pour la mise en place d'un système de gestion de l'information

3.2.1 Description de la première réunion:

Lors de la première réunion entre les déléguées des zones de la Fondation Alliance française, il a été défini les attentes et besoins du contenu du nouveau dispositif. Il s'agit, à la fois, d'une plateforme de travail collaboratif en ligne et d'un grand outil de soutien dans l'institution.

<u>La Plateforme</u> (Voir annexe N 2)

Les Éléments ici dessus seront ils ajoutées a la actuel Base de Données de la Fondation Alliance française.

Éléments à ajouter : pour la Plateforme de travail collaboratif en ligne

- Extension de la base de données en MySQL: la base comprendra les options de recherche et exportation. De nouvelles options de recherche dans la base doivent permettre de faire des recherches simples mais aussi des recherches plus spécifiques, il doit être possible par exemple, de rechercher par différents types de formulaire: questionnaires, colloques, démarche qualité, etc.
- Comptabilité des Délégations généraux et de la Fondation Alliance française : ce type d'information contiendra la partie comptable des Alliances françaises qui pourra être consultable uniquement par un Délégué général. Alors, l'un des buts de la plateforme est faciliter la consultation d'information sur les Alliances à tout le réseau mais, cette information ne nous semble pas pertinente à mettre en ligne étant donné le peu de consultation à venir.
- Amplifier l'accès de la base aux réseaux des Alliances: mise à disposition de la documentation technique, par exemple, les formulaires en ligne (questionnaires) ou toutes les Alliances auraient accès aux coordonnées généraux de chaque Alliance.
- Définir les paramètres dans le remplissage des questionnaires : afin d'éviter des erreurs de saisie et perdre du temps jusqu'au moment de la validation du questionnaire avec un droit d'accès par profils utilisateurs à travers d'une

authentification. Cette définition va permettre de normaliser le remplissage en ligne de l'information, par exemple la saisie des questionnaires afin de minimiser les erreurs de saisie et par conséquent, pour réduire le travail de correction de ces erreurs.

- Nouveaux outils : de nouveaux outils seront ajoutées à la plateforme comme, par exemple, l'exportation de la base en format Excel, des questionnaires des Alliances ou encore la modification en ligne.
- Calendrier: cet outil permettra de rester informé sur les dates des principaux événements de la Fondation Alliance française. Il serait intéressant de le proposer en format récupérable sur Outlook ou Google Calendar pour les directives des Alliances.
- Salon Forum: le personnel de la Fondation Alliance française, comme tout le réseau des Alliances françaises dans le monde pourra partager l'information liée aux Alliances françaises, soit des importants événements comme une inauguration ou anniversaire d'une nouvelle Alliance française, pour des questions, etc...

Nous sommes encore en attente de réflexion sur la pertinence de ce salon de forum, puisque maintenant, il est possible aussi de partager d'information avec le réseau sociaux Facebook vers un grand nombre des Alliances françaises de tout le monde

Boîte d'outils :

Barre de recherche avancée: il doit permettre de faire la recherche plus spécifique par type de document, par exemple, une recherche concernant le colloque ou bien sur des questionnaire par année.

• Exportation: cette partie est utilisée par tous les utilisateurs. Elle permet d'exporter soit le carnet d'adresses des présidents, directeurs, délégués et autres personnalités, soit la base publique qui contient tous les coordonnées de toutes les Alliances, soit d'imprimer des étiquettes avec des coordonnées des Alliances

françaises. Ces exports en Excel seront générés à partir des champs de la base de données, sous format PDF.

Point de réflexion :

- Sécurisation à travers de paramètres : l'accès doit être sécurisé car on offre un accès au système d'information de l'entreprise à travers l'identification de l'utilisateur.
- Choix de la charte graphique: il doit reprendre celui du site d'Internet de la Fondation Alliance française qui se trouve ici: http://www.fondation-alliancefr.org/0-wp/. Il est un site en . (voir Charte graphique dans les annexes).
- Personnel en charge de la plateforme: réflexion de la personne ou personnes chargées de l'administration du site de la plateforme en ligne.

IV Difficultés rencontrées

Parmi les problèmes rencontrées lors du développement du site web et de sa mise en ligne, je peux citer :

Insuffisante quantité de membres impliqués dans le projet.

L'équipe du projet a été conformé pour deux personnes, le responsable du Service Administratif, et la responsable du service d'information Documentation et Archives, le dernier, l'unique personne ayant les capacités professionnelles pour réaliser le projet de Base de Données ; avec mon appui comme stagiaire dans l'institution.

En effet, lorsque l'on m'a présenté la mission que je devais réaliser, je me suis aperçu que jamais j'ai fait ce type de projet mais qu'il serait une bonne expérience pour moi et qu'il serait important d'avoir des compétences en conception de Bases de Données. Or, ma spécialisation tend plutôt à la conception des sites webs. Mais cela m'a permit de chercher des programmes ou des plateformes interactives. En parallèle, je me suis autoformée à l'aide d'ouvrages.

Méconnaissance organisationnel de la Fondation.

Au début, cela a été très difficile pour moi de comprendre les besoin et attentes de chaque membre de l'institution à cause de la méconnaissance organisationnel de la Fondation., important pour moi, de m'informer sur ses fonctions, sur les activités de l'institution, les objectifs et type d'information qu'il existe pour pouvoir après mieux comprendre les besoins, et à la fois, pouvoir proposer d'autres idées sur la base de donnés.

Problèmes internes entre membres de l'équipe de Projet

Ces problèmes internes entre les deux membres de l'équipe ont compliqué la mise en marche du projet ; surtout au niveau de la communication interne dans les réunions entre les parties pour continuer le projet. Cela a porté naissance au travail au sein de la Fondation.

Indisponibilité des membres responsables du projet du site web.

Cette indisponibilité (surtout durant le troisième mois de stage) à cause des congés de plusieurs membres de l'institution a rendu difficile suivi du projet, spécialement par rapport aux rendez-vous programmés. Cela m'a guère facilité les réunions entre tout l'équipe de la Fondation.

Un plus, l'arrête maladie de la Responsable du Service de Information Communication et Archives et membre important de l'équipe du projet a force a arrêter le projet pendant 45 jours jusqu'à son retour.

Cela a donné des conséquences sur le déroulement du projet ; il a été nécessaire de faire une reformulation du Plan du Travail pour l'impossibilité de finir dans les dates avant accordées.

Insécurité comme Stagiaire étrangère :

Au début du stage il avait un peu de nervosité à travailler dans une institution, étrangère pour moi, avec une langue et culture différent a la mienne, cette expérience m'a permis de prendre conscience que la langue n'est pas n'est pas un obstacle, mais qu'au contraire elle permet un partage de connaissances et cultures entre les membres d'une institution.

CONCLUSION

Ce stage m'a permis de vivre une expérience forte et instructive. Aussi, j'ai pu mettre en avant mes compétences apprises pendant mes années d'études. De plus, les missions que j'ai réalisées vont me permettre d'enrichir aussi mon expérience professionnelle. Faire un stage dans une institution reconnues dans tout le monde entier m'a aidé à mieux comprendre le fonctionnement organisationnel dans un réseau et les différents services offerts aux utilisateurs.

Le domaine d'activité qui m'a été proposé de découvrir au sein de ce stage ne correspond pas forcément à celui dans lequel je souhaiterai évoluer plus tard. (J'entreprends de devenir spécialiste en conception de projets multimédia). Cependant, le développement des technologies de traitement de l'information et de ses applications se situe en périphérie de ce qui m'intéresse plus, à savoir la création visuelle et numérique propre au multimédia.

Ma première mission a été d'étudier les outils informatiques déjà existants pour la Plateforme de Travail Collaboratif, entre eux, les logiciels libres, propriétaires, shareware et freeware et les différentes ressources numériques qui sont nommées « Cloud Computing »¹⁹. J'ai donc dû pendant la première partie de mon stage réaliser une importante auto-formation, j'ai donc pu beaucoup apprendre dans ce domaine afin de avoir une bonne base et mieux comprendre différents types d'outils qui m'ont aidé aussi dans l'approfondissement de mes connaissances acquises durant ma formation à l'université.

Ces mois de stage sont passés aussi avec quelques difficultés (évoquées dans la partie « Difficultés rencontrées », entre eux la reformulation du planning à cause des absences des personnels pour les vacances et autres inconvénients pour lesquels il a fallut des décaler les dates du planning ce qui ne m'a pas permis de terminer le projet dans les temps impartis..

¹⁹

Le cloud computing, informatique en nuage ou infonuagique est un concept qui consiste à déporter sur des serveurs distants des traitements informatiques traditionnellement localisés sur des serveurs locaux ou sur le poste client de l'utilisateur.

La plateforme de travail qui sera mise à disposition des membres va améliorer leurs conditions de travail, et par conséquent leur efficacité. En effet, si l'application qu'ils utilisent est facile d'accès et simple à comprendre, cela représente un gain de temps important, qui permettra d'être davantage à la disposition du réseau ou du personnel.

BILIOGRAPHIE

- Alliance française. VADE-MECUM du Directeur. Paris, 2010
- Celaia. F. Quel SGBD choisir?. Récupéré le 03 juillet 2011 du site de l'auteur:
 ftp://ftp-developpez.com/fadace/sgbdcmp/sgbdcmp.pdf
- El Haddari, R. PHP / Oracle & MySQL: interfacage. Récupéré le 12 juillet 2011 du site de l'auteur: http://didier.deleglise.free.fr/php/mysql_oracle.htm
- Étievant, H. Comparatif des meilleurs outils de gestion de bases de données MySQL
 en PHP. Récupéré le 30 juin 2011 du site de l'auteur :
 http://php.developpez.com/comparatifs/admin-mysql/.2004
- Fondation Alliance française. L'alliance française. Paris, Kubis Print, 2010
- Fondation Alliance française. (2011, mise à jour 18 aout). Fonctionnement de la Fondation. Récupéré le 30 juin 2011 du site de l'auteur : http://www.teluq.uqam.ca/~mcouture/apa
- Isuu.com. Le travail collaboratif en ligne. Récupéré le 30 juin 2011 du site de l'auteur : http://issuu.com/anneschnepp/docs/le_travail_collaboratif_en_ligne_propre1
- Levan, S. *Travail collaboratif : de quel travail parle-t-on ?.* Récupéré le 30 juin 2011 du site de l'auteur : http://travailcollaboratif.typepad.com/
- MySQL. The world's most popular open source database. Présentation du système de bases de données. MySQL. Récupéré le 18 juillet 2011 du site de l'auteur : http://dev.mysql.com/doc/refman/5.0/fr/what-is.html

- Mohamed, M. Projet d'élaboration d'une base de données sous le serveur mysql.
 Récupéré le 27 juillet 2011 du site de l'auteur : http://www.omm.urv.cat/MEDARE/docs/Base donnes MySQL.pdf.
- Robinson, M. Dictionnaire de technologie numérique: anglais-français, françaisanglais: informatique, télécommunications, réseaux, électronique, multimédia, Internet, *Ellipses*, Paris, 2004
- Panas, Jean Christophe. Mise en place d'une plate-forme d'outils collaboratifs et d'encadrement pédagogique en ligne / Rapport d'activité IRTS 2010 – 2011. Récupéré le 15 juin 2011 du site de l'auteur : http://www.fondation-itsrs.org/Rapport-d-activite-2010-2011-Mise.html
- Tomé, F. Travail collaboratif en ligne et évaluation des pratiques professionnelles:
 Modalités de conduite du projet. Récupéré le 03 juillet 2011 du site de l'auteur :
 www.athos.asso.fr/IMG/pdf/Ch-Rouffach.pdf

ANNEXES

- 1. Ancien Planning Prévisionnel du stage
- 2. Charte Graphique du site web de la Fondation Alliance française

Planning Prévisionnel

Environ 4 mois jusqu'au rendu du projet, divisées comme suit :

N ²	QUOI	QUAND			
		Début	Fin		
1	Début Projet Première réunion: Analyse des besoins afin d'exprimer les attentes de l'organisme. Définition des objectifs principaux, contenu et possibilité d'interactivité de la plateforme.	23/05/2011	03/06/2011		
2	 Première proposition de structuration de base de données. 	06/06/2011	10/06/2011		
3	 Avenant au Cahier des Charges Rendez vous avec les responsables de zones afin de cibler leurs attentes. Définition des paramètres à inclure : Définition finale de contenu et des technologies à employer. (audio, vidéo, texte, visuel, graphiques, diaporama). Bilan des informations collectées : Recherche d'information sur termes, Recherche dans les différents types des logiciels, freewares, sharewares, libres et propriétaires. Analyse des autres plateformes déjà existants. 	27/06/2011	08/07/2011		
4	 Compte rendu de la réunion sur l'existant avec l'équipe de direction de la Fondation Alliance française. Cahier des charges Réalisation du cahier des charges avec la 	11/07/2011	15/07/2011		

N ²	QUOI	QUAND		
		Début	Fin	
	présentation sommaire et définition du budget.			
	Réflexion sur le serveur et l'administrateur de la base.			
5	Réalisation du Plan de mémoire et début de rédaction de la mémoire de stage. Première chapitre. Recherche de bibliographie et d'information pour la mémoire de stage.	18/07/2011	22/07/2011	
6	 Prise de contact avec des prestataires potentiels et rendez-vous avec eux afin de connaître leurs prestations. Analyser et tester les logiciels. Retour Cahier des charges : Première version. Prise de notes sur les remarques. Création d'une maquette : Squelette du site. Organisation du contenu, structure et ergonomie de l'interface. 	25/07/2011	05/08/2011	
7	Préparation du cahier des charges deuxième version.	08/08/2011	19/08/2011	
8	 Présentation définitive et validation du Cahier des Charges pour le Secrétaire Générale de la Fondation Alliance française. Présentation du projet aux responsables lors d'une réunion. 	22/08/2011	26/08/2011	
	Mémoire de stage Rédaction de la mémoire, Deuxième chapitre.			

N ²	QUOI	QUAND		
		Début	Fin	
9	Mémoire de stage • Rédaction de la mémoire, Troisième chapitre et conclusions.	29/08/2011	02/09/2011	
10	 Choix le prestataire qui sera chargé de la création de la base. Mémoire de stage Finalisation de la rédaction de la mémoire de stage. Préparation de la soutenance orale et création de PowerPoint. Correction de la rédaction et contenu de la 	05/09/2011	16/09/2011	
11	Mis en production du projet avec le prestataire. Mémoire de stage	19/09/2011	23/09/2011	
12	Mémoire de stage • Présentation de mémoire	??/09/2011	??/09/20	

Visa de la responsable du Service de Documentation et archives

Merard RASPA

Date 30 Mai ROM

Graphique AllianceFrançaise



AllianceFrançaise



a: le bas de casse Bodoni Roman a été choisi pour ses formes généreuses, ses pleins et déliés rappelant l'écriture manuscrite. Le Roman donne à la lettre une stabilité et une assise.

f: le bas de casse Bodoni italique a été choisi pour l'élégance de son tracé et la finesse de son dessin. L'italique apporte une dimension dynamique et compense l'assise du «a» par sa légèreté aérienne. Les deux points à chaque extrémité semblent joints par une ligature fédératrice.

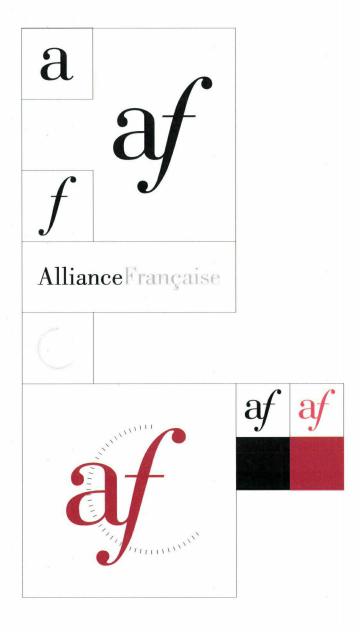
AllianceFrançaise: Bodoni Roman Les deux termes sont composés en majuscule/minuscules, ce qui permet de supprimer l'espace sans pertuber l'autonomie de chaque mot et la lecture. On accentue ainsi l'alliance des deux mots. Une autre lecture, créée par le niveau de gris, permet d'insister visuellement sur le terme «Alliance».

Le vernier symbolise l'organisation et la structure créant un contraste graphique et sémantique avec la spirale.

L'assemblage complet n'est pas le logo de l'AllianceFrançaise. C'est un habillage qui enrichit le discours graphique pour plus de personnalité et accentuer les réflexes de mémorisation.

Le logo officiel de l'Alliance Française se compose de deux couleurs : **Rouge** (pantone 186 ou CMYK = 5-100-70-0) + noir.

Le mot «Française» = 40 % de noir. Le logo est à utiliser impérativement dans ces deux couleurs sur tous les documents de charte institutionnelle.



Graphique Alliance Française





AllianceFrançaise

AllianceFrançaise

AllianceFrançaise